



PARC ANIMALIER ET BOTANIQUE DE SANARY

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Nous vous proposons de passer une bonne partie de la journée dans le **parc animalier et botanique de Sanary** situé 131 avenue du Pont d'Arant.

D'une superficie de 2 hectares, le parc animalier et botanique de Sanary permet de découvrir de nombreux animaux tels que mammifères, reptiles et oiseaux en profitant d'une nature agréable. Il s'est agrandi avec la création d'un nouvel enclos pour les daims d'Europe. Une ferme à vocation pédagogique présente l'univers des animaux domestiques. Le parc est propice pour nous faire profiter de balades paisibles au milieu des jardins botaniques et admirer les nombreuses variétés de plantes tropicales et exotiques.

Avant de faire la visite guidée du parc qui se déroulera **l'après-midi à partir de 13h30**, nous déjeunerons sur place soit au snack qui se trouve à l'intérieur du parc et qui propose une grande variété de mets salés et sucrés, soit pour un pique-nique où des tables et bancs seront mis à disposition. **Le rendez-vous est fixé à 11h30 devant l'entrée à côté de laquelle se trouve un parking gratuit.**

Le tarif de la visite est de **11 euros** par personne, mais grâce à la subvention du Conseil départemental, la participation demandée est de **9 euros par personne**. Pour les invités, le prix sera de **11 euros**.

La subvention du Conseil départemental permettra aussi de payer la somme de 100 euros pour le guide.

LES INSCRIPTIONS, ACCOMPAGNEES DE VOTRE REGLEMENT, SONT A FAIRE AUPRES DE VOS ANTENNES AU PLUS TARD LE JEUDI 12 OCTOBRE 2023.

Nous aurons des tables réservées pour le nombre de personnes inscrites au pique-nique. **Par conséquent, merci de bien vouloir préciser si vous préférez le pique-nique ou le snack.**

***N'hésitez pas à proposer ou à solliciter le partage du trajet en voiture.
Si vous prenez l'autoroute, empruntez la sortie 12 Bandol.***

Le jour de la sortie, si besoin, appeler :

Danièle LECA : 06 63 29 55 71 ou Régine PEREZ : 06 40 14 61 40 ou Anne-Marie CHAUVIN : 06 26 32 68 48.